



HAL
open science

Ô, combien de plumes sergent-major..., petit rappel de la bureaucratie forestière, il y a 100 ans

Joanny Guillard

► **To cite this version:**

Joanny Guillard. Ô, combien de plumes sergent-major..., petit rappel de la bureaucratie forestière, il y a 100 ans. *Revue forestière française*, 1993, 45 (5), pp.595-596. 10.4267/2042/26460 . hal-03443988

HAL Id: hal-03443988

<https://hal.science/hal-03443988>

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ô, COMBIEN DE PLUMES SERGENT-MAJOR..., PETIT RAPPEL DE LA BUREAUCRATIE FORESTIÈRE, IL Y A 100 ANS

J. GUILLARD

Dans leur Dictionnaire général des Forêts (deuxième édition parue en 1894 ⁽¹⁾), Antonin Rousset et Jean Bouër consacrent 13 pages à la rubrique : États fixes et périodiques. L'« *indication mensuelle des principaux états, renseignements et obligations fixes ou périodiques concernant le service forestier* » est présentée sous forme de tableau donnant : la désignation des états à fournir, la date d'envoi par le Chef de cantonnement, le Chef de Service, le Conservateur, l'indication des instructions (référence des circulaires) et de l'imprimé à remplir (formules à employer).

Ces états vont de l'état des bons de tabac, de cantine, à fournir le 1^{er} de chaque mois par le Chef de service (en général l'Inspecteur) au Directeur des contributions indirectes (circulaire série N n° 203 du 31 octobre 1876) ou de l'état relatif aux frais d'entretien des selles et harnachements des officiers de chasseurs forestiers à envoyer le 1^{er} juin par le Conservateur (note du 16 novembre 1891) à des pièces beaucoup plus « techniques » : les 5 janvier, avril, juillet et octobre, relevé (trimestriel) des expéditions faites par les chemins de fer, par le Conservateur, états d'assiette des coupes de l'exercice suivant à adresser le 10 mars par le Chef de cantonnement puis le 20 mars par le Chef de service, en même temps que l'état des coupes à exploiter aux frais de l'État et l'état des coupes à vendre par unités de produits (circulaire N 360).

Le dépouillement de ces « obligations périodiques » fournit le tableau suivant :

Selon grade	Chef de cantonnement	Chef de service	Conservateur
États ou obligations mensuelles			
• à son niveau	1	2	13
• vers le niveau supérieur	5	10	7
États ou obligations selon le mois			
• seul	12	10	46
• vers le niveau supérieur	67	115	95
Total annuel			
• pour le seul niveau	24	34	202
• « en cascade »	127	235	189
Total	151	269	391

J. GUILLARD

Si certains états étaient faciles à remplir et à transmettre : par exemple la demande d'admission aux établissements thermaux (militaires) (circulaire N 152 du 4 mai 1874) le 1^{er} mars par le Chef de cantonnement, le 5 mars par l'Inspecteur et le 10 mars par le Conservateur, d'autres tâches sont plus complexes, par exemple avant le 20 février notifications par l'Inspecteur aux communes usagères des cantons défensables et du nombre de bestiaux admis au parcours (circulaire A 389 du 28 mars 1837), ou le 30 janvier par le Conservateur l'état général du produit des ventes domaniales.

Comment se répartissaient ces obligations selon leur contenu ou leur objectif ? Dix catégories ont été arbitrairement retenues pour classer ces états, renseignements et obligations fixes et périodiques.

	Mensuel	Une ou plusieurs fois par an	Total
Coupes et travaux, technique	6	40	112
Salaires, traitements, indemnités	6	30	102
Crédits, états financiers	3	50	86
Délits et poursuites	5	12	72
Administration et divers liés à l'administration	3	17	53
Personnel	1	35	47
Ventes et délivrances	1	31	43
Divers, Commerce, Marine, défrichement, etc.	—	17	17
Militaires	—	14	14
Pâturage	—	11	11
	25	257	557
$(25 \times 12) + 257 = 557$			

Cette activité administrative était encadrée par une profusion de circulaires :

- a) 856 émises pour la série A du 27 novembre 1820 au 10 juin 1865, dont 385 en vigueur avec ou sans modification en 1894.
- b) 466 pour la série N, émises du 12 septembre 1865 au 23 décembre 1893 dont 402 encore en vigueur en 1894.

Appuyée sur un matelas de près de 800 circulaires, remplissant, complétant ou colligeant près de 500 états par année, l'Administration forestière de la fin du siècle dernier a dû assécher bien des encriers...

J. GUILLARD

(1) 2 tomes 674 et 716 pages plus un errata supplément de XII pages.
Digne : Imprimerie Chaspoul et Vve Barbaroux (Place de l'Évêché, 20).
Première édition en 1871, par A. Rousset seul.
Un supplément de 141 pages a été ajouté en 1900.